

TABLEAUX DE CHASSE CERF, CHEVREUIL, SANGLIER SAISON 2001-2002

Christine Saint-Andrieux & David Leduc

Les tableaux de chasse des trois espèces continuent leur progression avec cependant un tassement sensible de l'évolution.

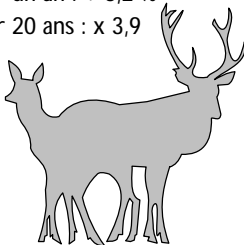
Les données ont été recueillies auprès des interlocuteurs techniques départementaux, et complétées auprès des DDAF sur 11 départements pour le cerf, 13 départements pour le chevreuil et 8 départements pour le sanglier.

Lorsque aucune information n'était disponible nous avons réalisé une estimation du tableau de chasse à partir de la moyenne du taux d'accroissement des cinq dernières années (ceci concerne un département pour le chevreuil (le Cher) et six pour le sanglier (Ardèche, Ariège, Aude, Haute-Corse, Seine Maritime, Vienne).

	Attributions	Réalisations
Cerf	50 942	36 566
Chevreuil	501 568	445 315
Sanglier	-	401 338

TABLEAU DE CHASSE CERF

Total attributions : 50 942
Total réalisations : 36 566
Taux de réalisation : 72 %
Tableau départemental moyen : 446
Tableau départemental médian : 283
Progression sur un an : + 3,2 %
Progression sur 20 ans : x 3,9



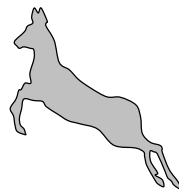
La baisse de la progression observée depuis 1999 continue, avec un pourcentage d'évolution de 3,2 % par rapport au tableau de 2000-2001. Pour les saisons de 1989 à 1998 le pourcentage d'évolution annuel moyen était de plus de 11 %. Sur les trois dernières années il est de 4,5 %. Le taux de réalisation est stable (72 %). Le tableau départemental moyen est de 446 animaux et la moitié des départements réalisent moins de 283 cerfs.

Un département réalise plus de 2 000 cerfs (l'Indre avec 2 687 réalisations) et 9 départements plus de 1 000 (Hautes-Pyrénées, Eure, Vosges, Bas-Rhin, Loiret, Loir et Cher, Indre et Loire, Haute-Garonne, Côte d'Or).

Le prélèvement moyen aux 100 ha boisés est de 0,26. L'Indre (2,99), la Haute Garonne (1,2), l'Eure et Loire et l'Orne (1,1) ont les densités de réalisations les plus élevées aux 100 ha boisés.

TABLEAU DE CHASSE CHEVREUIL

Total attributions : 501 568
Total réalisations : 445 315
Taux de réalisation : 89 %
Tableau départemental moyen : 4 894
Tableau départemental médian : 4 395
Progression sur un an : + 3,5 %
Progression sur 20 ans : x 5,2



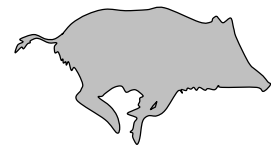
Le pourcentage d'évolution entre la campagne 2000-2001 et 2001-2002 est de 3,5 %. Pour les saisons de 1989 à 1998 il était de près de 11 %. Sur les trois dernières années il est de 4 %. Le taux de réalisation est stable (89 %). Le tableau départemental moyen est de 4 894, la moitié des départements réalise moins de 4 395 chevreuils.

En 2001-2002, six départements réalisent plus de 10 000 chevreuils : la Meuse (10 004), la Haute-Marne (10 881), la Moselle (13 565), le Bas-Rhin (12 000), la Dordogne (12 690) et les Landes (14 139).

Le prélèvement moyen aux 100 ha totaux est de 0,82 chevreuils. Les départements ayant la plus forte densité de prélèvement sont le Bas-Rhin (2,5), le Haut-Rhin (2,01) et la Moselle (1,85). Les plus faibles densités de prélèvements sont les Bouches du Rhône (0,01), le Val de Marne (0,11) et la Manche (0,14).

TABLEAU DE CHASSE SANGLIER

Total réalisations : 401 338
Tableau départemental moyen : 4 360
Tableau départemental médian : 2 963
Progression sur un an : + 4,9 %
Progression sur 20 ans : x 5,7



Après une baisse de 10 % par rapport à l'année précédente en 2000, puis une augmentation de 25 % en 2001, le taux de progression est plus cohérent cette année avec 4,9 % d'augmentation par rapport à 2001. Il se tue en moyenne 4 360 sangliers par département, mais la moitié des départements ont moins de 2 963 sangliers au tableau de chasse.

Neuf départements prélèvent plus de 10 000 sangliers (07, 20A, 20B, 30, 34, 55, 57, 67, 83). L'Ardèche totalise 18 600 sangliers prélevés. Le prélèvement moyen aux 100 ha totaux est de 0,73 sangliers et 2,64 sangliers pour 100 ha de forêt. Les départements ayant la plus forte densité de prélèvement aux 100 ha boisés sont l'Ardèche (3,34), le Bas-Rhin (3,12), la Corse du Sud (2,94), le Haut-Rhin (2,64), la Haute Corse et le Var (2,58). Les départements ayant les plus faibles densités de sangliers prélevés : la Côte d'Or et le Finistère (0,04) et la Vendée (0,05).